

**Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain
QUILICHINI et Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE D'AJACCIO

Suivant acte reçu par Maître Romain QUILICHINI, Notaire à AJACCIO, le 22 septembre 2022, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Madame Marie Anne Louise Françoise DENIZOT, épouse de Monsieur Noël François TOMASI, demeurant à AJACCIO (20000) route du Vittulo Propriété Grisetti, née à MARSEILLE (13000) le 12 avril 1926, mariée à la mairie d'AJACCIO (20000) le 26 août 1967 sous le régime de la communauté d'acquêts et décédée à AJACCIO (20000) le 7 mai 2016.

Elle a possédé pendant plus de trente ans : Dans un ensemble immobilier situé sur la commune d'AJACCIO (CORSE-DU-SUD) 20000 3 et 5 Rue Major Lambroschini, cadastré section BX numéro 326 pour 04a 49ca le lot de copropriété numéro 53 : (ancien lot n° 11) Un appartement situé au 1er étage, niveau de l'immeuble entrée n°5, comprenant : une entrée, un séjour, une chambre, une cuisine, une salle de bains WC, une terrasse.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalités@notaires.fr